

La Fabrique à projets citoyens 2024

La Ville d'Herbignac relance pour la 3ème fois son budget participatif le 02 janvier 2024 avec une enveloppe 20 000 euros. Le Budget participatif est un outil de démocratie participative. Il permet aux Herbignacais de proposer l'affectation d'une partie du budget de la Ville à des projets portés par les habitants. Pour l'année 2024, 20 000 euros seront consacrés à la « fabrique à projets citoyens ».

Les principes

A chaque étape, les porteurs de projet pourront être aidés ou accompagnés par le comité technique. De même, ce comité technique pourra aller vers les porteurs de projet afin d'avoir des informations complémentaires, proposer des alternatives ou de légères modifications.

➤ Du 2 janvier au 29 février 2024

Les habitants à partir de 11 ans, collectifs d'habitants ou associations disposent de 2 mois pour proposer leurs idées de projets.

Les dépôts se font :

- Sur la plateforme dédiée : [Purpoz - Budget participatif : La Fabrique à projets citoyens 2024 - La Fabrique à projets citoyens : qu'est-ce que c'est ?](https://purpoz.com/project/budget-participatif-la-fabrique-a-projets-citoyens-2024/presentation/presentation-du-budget-participatif) (<https://purpoz.com/project/budget-participatif-la-fabrique-a-projets-citoyens-2024/presentation/presentation-du-budget-participatif>),
- par mail à sandra.gerard@herbignac.com
- Au moyen du formulaire de dépôt de projet à déposer soit dans l'urne en mairie, soit dans l'urne au Centre culturel. Il permet au porteur de projet de présenter son idée et de donner les informations utiles à son étude.

Une réunion d'informations et d'échanges d'idées sera organisée vendredi 12 janvier à 18h. De même, une soirée d'aide à la rédaction de projets sera organisée par le comité technique le jeudi 8 février à 18h.

➤ Du 1er mars et jusqu'au 30 avril 2024

Un **comité technique** (constitué de 2 élus de la majorité et d'un élu de l'opposition, de 2 techniciens de la commune, de 3 habitants volontaires -dont un de moins de 25 ans et de 3 membres du conseil des sages) étudiera les projets et sélectionnera ceux qui sont éligibles. Pour cela, ils devront être réalisables et respecter le règlement de la « fabrique à projets citoyens ».

➤ Du 1er mai au 30 mai 2024

Accompagné par le comité technique, les habitants dont le projet est sélectionné préparent la présentation de leur projet à la population.

Les projets non sélectionnés feront aussi l'objet d'une communication et d'une justification auprès du porteur de projet.

➤ Du 31 mai au 30 juin 2024

Les projets sélectionnés seront présentés **le 31 mai** lors d'une réunion publique à 18h, aux herbignacais qui pourront alors choisir leurs projets préférés.

Les votes seront ouverts à tous les herbignacais de plus de 11 ans et pourront se faire à l'accueil de la mairie, au Centre Culturel/Médiathèque et depuis le site internet de la commune.

➤ Le 03 juillet 2024

Les résultats du vote seront annoncés en réunion publique à 18h puis au conseil municipal. Les projets ayant obtenu le plus de voix seront mis en place jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire. La mairie accompagnera financièrement, techniquement et administrativement le porteur de projet pour la réalisation de l'action.

➤ Automne 2024

Le comité technique et l'équipe municipale feront un bilan du dispositif et envisageront sa reconduite pour l'année 2025.

Les projets éligibles



Projet 1 - Un jardin sensoriel

BUDGET PARTICIPATIF

LA FABRIQUE À PROJETS CITOYENS D'HERBIGNAC

« Le Jardin Sensoriel »

Un lieu où nos **5 sens** seront en éveil, un espace ludique où le toucher, la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût conduisent au bien-être à tout âge.



Votez pour mon projet le n°1

**Du 01 au 30 juin
sur la plateforme Purpoz ou en mairie**



HERBIGNAC

Projet 2 - Le retour des boîtes à Lire

BUDGET PARTICIPATIF

La Fabrique à projets citoyens
d'Herbignac

Le Retour des boîtes à LIVRES

Pour échanger,
partager, découvrir des
ouvrages littéraires à
tous âges.



Votez pour mon projet le n°2

**Du 01 au 30 juin
sur la plateforme Purpoz ou en mairie**



HERBIGNAC

Projet 3 - Conférence gesticulée "C'est pour ton bien ma chérie" de Camille PASQUIER

Conférence gesticulée

« C'EST POUR TON BIEN MA CHÉRIE »

La domination adulte : berceau des soumissions

Camille Pasquier

A mi-chemin entre théâtre et conférence, Camille Pasquier partage sa vision de notre société avec le public, partant de son constat que « les enfants appartiennent à une catégorie socialement dominée ».

Elle invite chacun à faire le lien entre cette domination et les enjeux d'une nécessaire émancipation collective.



Votez pour mon projet n°3

**Du 01 au 30 juin
sur la plateforme Purpoz ou en mairie**



HERBIGNAC

Projet 4 - Nos murs comme oeuvres d'arts

BUDGET PARTICIPATIF

La Fabrique à projets citoyens d'Herbignac

NOS MURS COMME OEUVRE D'ART

Les murs de notre commune peuvent être de formidables supports à notre imagination. Un art de rue au service de notre histoire, notre culture, notre patrimoine, notre territoire, notre population ... La plus belle des manières pour embellir notre ville.



Femmes artistes à Nantes (44), Metz (54), Lézardeville (12) et La Roche-Voltaire (85)

Votez pour mon projet le n°4

Du 01 au 30 juin sur la plateforme
Purpoz ou en mairie

Ne pas jeter sur la voie publique



HERBIGNAC

Projet 5 - Les tréteaux chantant de la Presqu'île

BUDGET PARTICIPATIF

LA FABRIQUE À PROJETS CITOYENS D'HERBIGNAC

LES TRETEAUX CHANTANT DE LA PRESQU'ILE

Organisation en mai 2025 d'un
concours de chants pour amateurs
en solo ou duo.

À partir de 15 ans

Votez pour mon projet le n°5

Du 01 au 30 juin sur la plateforme Purpoz
en mairie ou à la médiathèque



HERBIGNAC

Les résultats

Cette année, 329 habitants se sont exprimés grâce notamment aux permanences assurées par le Conseil des Sages sur certaines manifestations communales. Début juillet le verdict est tombé et annoncé en réunion publique :

Le gagnant ayant un budget de 15 000 € et le 2e 13 000 €, il n'y aura cette année qu'un projet à réaliser en 2025. Ainsi une fresque murale viendra orner un ou plusieurs murs de notre ville !

Vous pouvez suivre l'avancement des projets plébiscités les années précédentes sur la plateforme Purpoz accessible depuis notre site. Bravo et merci à tous pour votre participation à la vie et au dynamisme de notre commune !



MAIRIE DE HERBIGNAC

1 avenue de la Monneraye
44410 Herbignac

HORAIRES :

Lun - Mar - Mer - Ven : 9h > 12h /
13h30 > 17h30

Jeu : 8h30 > 13h

Sam : 9h > 12h (Etat-Civil
uniquement)

☎ 02 40 88 90 01